

Demande aide

25 février 2026

Où s'adresser pour demander de l'aide



Demandez de l'aide avant de ne plus pouvoir payer

N'attendez pas d'être en difficulté !

Loyer - Électricité - Eau

Dès les premiers signes demandez de l'aide. Quel contact pour Villefranche de Rouergue ?



Pour le loyer et le logement

- CCAS place Bernard Lhéry : 05 65 65 16 41 et Centre Social "La ruche"
- FSL (Fonds de Solidarité Logement) - Aveyron services solidarité : 05 65 73 39 00
- CAF - aides au logement, accompagnement, prêts d'urgence : 09 69 32 52 52
- ADRS - conseils juridiques gratuits : 05 65 73 18 00
- Votre bailleur / propriétaire - pour prévenir et trouver un aménagement
- Conciliateur de justice - gratuit, pour éviter un conflit

Pourquoi appeler tôt ?

Un simple échange peut éviter un impayé, un dossier contentieux ou une procédure.



Pour l'électricité, le gaz et l'eau

- Votre fournisseur d'énergie (EDF, Engie...) pour demander un échelancier
- Le service des eaux mairie de Villefranche de Rouergue
- Le CCAS pour un accompagnement ou une aide ponctuelle
- Le FSL (fond de solidarité-énergie)
- Le Chèque-énergie (aide nationale)

Un appel peut suffire à éviter une coupure ou des frais supplémentaires.

- Associations et structures locales
- Centre social "La Ruche" 13 rue du sergent Bories : 05 65 65 38 70
- INDECOG-CGT 12 (défense des consommateurs) : 06 75 80 01 06
- Permanence le lundi et sur RDV à « La ruche »



Conseils pratiques

- Garder vos factures, relances et courriers. Notez les dates d'appel et les noms des personnes contactées. Ne restez pas seul : ils peuvent vous accompagner dans les démarches. EDF - Service clients : Échelonnement, délais de paiement, prévention des coupures. ENGIE - Service clients Chèque Énergie - Assistance Numéro national d'urgence sociale : 115